

**INTERVENTION DU REPRESENTANT DE L'OIF
A LA 2^e ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU RECEF**

Bamako 21-23 janvier 2014

**Excellence Monsieur le Premier Ministre, Chef du gouvernement,
Monsieur le Président du Réseau des compétences électorales francophones
(RECEF),
Mesdames et Messieurs les présidents et membres des structures électorales,
Monsieur le Secrétaire général du RECEF,
Distingués invités,
Mesdames et Messieurs,**

C'est toujours un moment exceptionnel pour l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) d'organiser ou de participer à un évènement à Bamako où, comme vous le savez, a été adoptée la Déclaration du 3 novembre 2000 qui est au fondement de notre démarche dans les domaines de la paix, de la démocratie et des droits de l'Homme. En cette nouvelle occasion, je voudrais tout d'abord transmettre aux acteurs politiques et de la société civile maliens un message de félicitation du Secrétaire général de la Francophonie, Son Excellence Monsieur Abdou DIOUF, pour cette avancée combien significative qu'ils viennent de réaliser dans le rétablissement des conditions de paix durable et d'une vie démocratique pleine, à travers l'organisation des dernières élections présidentielle et législatives en 2013. Le souhait ardent du Président Abdou DIOUF, à cette étape cruciale de la vie politique au Mali, est de voir l'État de droit s'y ancrer et la réconciliation en cours contribuer durablement à l'enracinement d'une véritable culture de la paix dans le pays.

**Monsieur le Président du RECEF,
Monsieur le Secrétaire général,**

Nous nous réjouissons de voir le RECEF s'affirmer aussi rapidement au sein de la grande famille des réseaux institutionnels de la Francophonie, déjà forte de quinze membres. Ce d'autant plus que votre rôle est fondamental dans la construction et la consolidation de la démocratie dans les États de l'espace francophone.

Vous le savez bien, les élections sont considérées comme un gage majeur de la démocratie auquel il convient d'accorder une vigilance particulière, faute de quoi, elles peuvent devenir

un facteur déclenchant de crises et de conflits. Ainsi, à travers vos activités, vous avez toujours démontré votre détermination à mettre en œuvre la mission qui vous est dévolue, laquelle consiste à favoriser l'échange d'expériences et de savoirs en matière électorale, mais aussi d'aider la Francophonie à mieux identifier les besoins de ses Etats membres dans ce domaine et à apporter des réponses concrètes et adaptées aux problèmes posés par les processus électoraux.

C'est pourquoi, l'OIF porte un grand intérêt à vos rencontres et plus encore à la série de réflexions entamée en décembre 2012 à Libreville sur la consolidation des processus électoraux au sein de l'espace francophone.

En effet, le séminaire sur la biométrie en matière électorale, organisé les 6 et 7 décembre 2012 par l'OIF en partenariat avec le Réseau des compétences électorales francophones, avec le soutien de la Commission électorale nationale permanente et autonome du Gabon ainsi que du Centre européen d'appui aux processus électoraux, a permis de prendre la mesure des enjeux et des défis que doivent relever les organes de gestion des élections à travers l'utilisation de cette technologie. Cette première étape franchie, vous avez choisi en marge des travaux de cette 2^e assemblée ordinaire à Bamako, d'organiser un séminaire sur « la consolidation et la professionnalisation des organismes de gestion des élections ». Ce thème qui à priori semble ambitieux, correspond en réalité à l'actualité électorale de l'espace francophone.

Il s'agit en réalité de s'interroger sur les modalités à mettre en œuvre en vue de garantir la crédibilité des structures électorales à travers notamment le savoir-faire de leurs membres et la stabilité de leurs fonctions, leur statut d'indépendance, la stabilité du personnel administratif, leur autonomie financière ainsi que la répartition claire des attributions dans la collaboration permanente entre les organes de gestion des élections.

Ce thème témoigne de votre profond engagement à contribuer à faire des structures électorales de notre espace, des organes soumis réellement aux principes de l'État de droit et de la démocratie.

Cette ferme volonté de consolider et de professionnaliser nos structures électorales rencontre les échos les plus favorables des Chefs d'État et de gouvernement des pays ayant en commun l'usage du français qui se sont engagés, dans le Chapitre IV-B de la Déclaration de Bamako, à « *s'assurer que l'organisation des élections, depuis les opérations préparatoires et la campagne électorale, jusqu'au dépouillement des votes et à la*

proclamation des résultats, y inclus, le cas échéant, le contentieux, s'effectue dans une transparence totale et relève de la compétence d'organes crédibles dont l'indépendance est reconnue par tous ».

Vous comprendrez donc que l'OIF sera attentive à vos échanges et aux conclusions et recommandations que vous formulerez. A l'instar des conclusions du séminaire de Libreville sur la biométrie qui ont été essentielles à l'élaboration d'un manuel, bientôt disponible, sur la consolidation de l'état civil, les listes électorales et la protection des données personnelles, le séminaire de Bamako permettra sans aucun doute à l'OIF et au RECEF d'approfondir leur démarche commune en appui aux processus électoraux.

**Excellence Monsieur le Premier Ministre,
Monsieur le Président du RECEF,
Mesdames et Messieurs,**

Je ne saurais clore mon propos sans remercier au nom de l'OIF les autorités politiques et administratives du Mali pour toutes leurs facilités et attention en faveur des membres et invités du RECEF ainsi que de la délégation de l'OIF ici présents. Toute notre reconnaissance va également à l'endroit du Général Siaka Sangaré, qui depuis plus de dix ans, est à nos côtés pour contribuer sans relâche à l'œuvre de construction de la démocratie dans nombre d'États membres de la Francophonie. Enfin, nous tenons à saluer ici le Secrétaire général du RECEF, M. Jacques Drouin - et son équipe – dont la détermination a permis au RECEF de prendre une envolée rapide et à s'imposer comme l'un des réseaux institutionnels de la Francophonie les plus actifs.

À vous tous ici présents, Présidents, membres d'institutions électorales ou experts, nous vous exprimons toute notre gratitude d'avoir accepté de prendre part à ces assises et vous transmettons les salutations chaleureuses du Secrétaire général de la Francophonie ainsi que ses souhaits sincères de réussite de vos travaux.

Je vous remercie de votre attention.